

PRÊT

Croissance

**Prêt sans
sûretés**

DE 50 k€ à 5 000 k€

De 3 à 7 ans
(jusqu'à 10 ans pour les
bénéficiaires du secteur
industriel)Pour les TPE, les PME et les ETI :
renforcement de la structure
financière dans le cadre d'un
programme de développement

soit à titre d'information de 5.9 Mxpf à 596.6 Mxpf décaissés en €



BÉNÉFICIAIRES

- TPE
- PME
- ETI
- GE

ÂGE DE L'ENTREPRISE

- <3 ans (si opération de croissance externe)
- > de 3 ans

ELIGIBILITÉ

- PME selon la définition européenne, ou ETI indépendante



CARACTÉRISTIQUES DU PRÊT

- De 30 k€ à 5 000 k€
- De 3 à 7 ans*, avec un différé d'amortissement en capital maximum de 2 ans.

* La durée pourra être étendue jusqu'à 10 ans pour les bénéficiaires du secteur industriel, avec un différé d'amortissement en capital maximum de 2 ans



COÛT

- Taux fixe ou variable (convertible à taux fixe) selon le barème en vigueur
- Frais de dossier : 0,40% du montant du prêt
- Assurance Décès PTIA



ATOUTS DU PRODUIT

- Prêt modulable sur la durée (de 3 à 7 ans) et le différé d'amortissement en capital (de 0 à 24 mois)



OFFRES COMPLÉMENTAIRES

- Intervention en garantie de Bpifrance sur les financements bancaires associés



QUE FINANCE CE PRÊT ?

- **Matériel à faible valeur de gage** : travaux d'aménagement, matériel conçu / réalisé par l'entreprise pour ses besoins propres, ...
- **Actifs immatériels** : coûts de constitution ou de rénovation, recrutement et formation des équipes, coûts de mise aux normes...
- **Augmentation du BFR**: générée par le projet de développement ou des difficultés d'approvisionnement
- **Croissance externe** (achat majoritaire ou tout ou moins minorité de blocage) ou acquisition de fonds de commerce



MODALITÉS

- Le montant du prêt doit être inférieur ou égal au montant des fonds propres et quasi propres de l'emprunteur
- **Aucune sûreté** sur les actifs de la société, ni sur le patrimoine du dirigeant
- **Retenue de garantie de 5%** du montant total du prêt, restituée après complet remboursement du prêt, et augmentée des intérêts qu'elle a produits
- Obligatoirement associé à un financement extérieur **d'un montant au moins égal, de même durée pour les prêts de 2 à 4ans, ou d'une durée de 5 ans minimum pour les prêts de 5 ans ou plus**
- Échéances trimestrielles avec amortissement linéaire du capital